

N° 43  
19 NOV.  
1998

Page 2473  
à 2496

*L*B.O.

BULLETIN OFFICIEL  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

**TABLEAUX D'AVANCEMENT  
ET LISTES D'APTITUDE POUR  
CERTAINS PERSONNELS  
DU SECOND DEGRÉ**

# SOMMAIRE

## Tableaux d'avancement et listes d'aptitude pour certains personnels du second degré année scolaire 1999-2000 (pages I à XII)

- Accès au grade de professeur agrégé hors-classe.  
*N.S n° 98-228 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802833N)*
- Accès au corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive.  
*N.S n° 98-224 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802827N)*
- Intégration des PEGC dans le corps des professeurs certifiés et des professeurs d'éducation physique et sportive.  
*N.S n° 98-225 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802828N)*
- Avancement de grade des personnels enseignants et d'éducation à l'exception des professeurs agrégés.  
*N.S n° 98-223 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802826N)*
- Intégration des adjoints d'enseignement et des conseillers d'éducation.  
*N.S n° 98-226 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802829N)*
- Avancement au grade de directeur de CIO.  
*N.S n° 98-227 du 12-11-1998 (NOR : MENP9802830N)*

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 2477 École des hautes études commerciales (RLR : 443-1)  
Modification du règlement pédagogique.  
A. du 29-10-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENS9802823A)
- 2477 École supérieure de commerce de Nantes (RLR : 443-1)  
Modification du règlement pédagogique.  
A. du 29-10-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENS9802824A)

### ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 2478 Bourses (RLR : 573-1)  
Bourses de stage en entreprise pour les élèves des sections de technicien supérieur.  
N.S n° 98-222 du 12-11-1998 (NOR : MENC9802897N)
- 2483 Baccalauréat (RLR : 543-1b)  
Inscription à certains baccalauréat professionnels - session 1999.  
Avis du 8-11-1998. JO du 8-11-1998 (NOR : MENE9802782V)

### PERSONNELS

- 2485 CNED (RLR : 628-3)  
CAP des personnels techniques et ouvriers.  
A. du 29-10-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENY9802843A)

---

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 2486 Nominations  
Inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale.  
D. du 30-10-1998. JO du 5-11-1998 (NOR : MENA9802511D)
- 2487 Nominations  
Inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale.  
D. du 4-11-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENA9802589D)
- 2488 Nomination  
Inspecteur d'académie adjoint.  
D. du 4-11-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENA9802619D)
- 2488 Nomination  
Jury du concours des IPR-IA - session 1999.  
A. du 29-10-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENA9802809A)
- 2488 Nomination  
Jury du concours des IEN - session 1999.  
A. du 4-8-1998. JO du 3-9-1998 (NOR : MENA9802201A)
- 2488 Nomination  
Directeur du CRDP de l'académie de Poitiers.  
A. du 12-11-1998 (NOR : MENA9802924A)
- 2488 Titularisation  
Maître de conférences des universités-praticien hospitalier.  
A. du 26-10-1998 (NOR : MENP9802920A)
- 2489 Nominations  
CNESER statuant en matière disciplinaire.  
Élection du 21-9-1998 (NOR : MENS9802865X)

---

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 2490 Vacance de fonctions  
Directeur de l'École supérieure des procédés électroniques et optiques.  
Avis du 5-11-1998. JO du 5-11-1998 (NOR : MENS9802794V)
- 2490 Vacance de fonctions  
Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse.  
Avis du 6-11-1998. JO du 6-11-1998 (NOR : MENS9802795V)
- 2491 Vacance de poste  
CSAIO-DRONISEP de l'académie de la Guadeloupe.  
Avis du 12-11-1998 (NOR : MENA9802923V)
- 2491 Vacances de postes  
Postes à l'École nationale des chartes et à l'École pratique des hautes études.  
Avis du 5-11-1998. JO du 5-11-1998 (NOR : MENP9802790V)
- 2491 Vacance de poste  
CASU à Toulouse.  
Avis du 12-11-1998 (NOR : MENA9802900V)

2492 Vacances de postes  
Postes à l'INRP.  
Avis du 12-11-1998 (NOR : MENY9802929V)

## Paru au B.O.

### ÉLECTIONS AU CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

*Les personnels des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel éliront leurs représentants au CNESER, le jeudi 26 novembre 1998.*

*Les listes des candidats ont été publiées au B.O. spécial n°11 du 5 novembre 1998.*

## Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel de l'éducation nationale pour un an au prix de 480 F  
BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Geneviève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITE	METROPOLE DOM-TOM	ETRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		480 F	791 F	657 F	

Nom, prénom (écrire en majuscules)

\_\_\_\_\_

Etablissement (facultatif)

N° Rue, voie, boîte postale

\_\_\_\_\_

Localité

\_\_\_\_\_

Code postal Bureau distributeur

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

\_\_\_\_\_

Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP.
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP - CCP Paris, code établissement 30041. Code guichet 00001. N° de compte 09 137 23H 020, clé 14.

Nom de l'organisme payeur

N° de CCP

Relations abonnés : 03 44 03 32 37

Télécopie : 03 44 03 30 13



Directrice de la publication : Hélène Bernard - Rédactrice en chef : Colette Pâris - Rédactrice en chef adjointe : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction : Marlène Marquet ● REDACTION ET RÉALISATION :

Mission de la communication : Bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07. Tél.: 01 55 55 34 50. Fax: 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS : CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIEVE CEDEX 9. Tél.: 03 44 03 32 37, Fax 03 44 03 30 13 ● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES  
COMMERCIALES

NOR : MENS9802823A  
RLR : 443-1

ARRÊTÉ DU 29-10-1998  
JO DU 6-11-1998

MEN  
DES A12

## Modification du règlement pédagogique

*Vu D. n° 56-931 du 14-9-1956; A. du 14-9-1974 mod.;  
Avis du CNESER du 19-10-1998*

**Article 1** - Le règlement pédagogique de l'École des hautes études commerciales est modifié par les dispositions jointes au présent arrêté, qui prendront effet à compter de 1999 (1).

**Article 2** - La directrice de l'enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent

arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 octobre 1998  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,  
La directrice de l'enseignement supérieur  
Francine DEMICHEL

*(1) Ce règlement pédagogique peut être consulté auprès de  
l'École des hautes études commerciales, 1, rue de la Libération,  
BP 31, 78350 Jouy-en-Josas.*

ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE COMMERCE DE NANTES

NOR : MENS9802824A  
RLR : 443-1

ARRÊTÉ DU 29-10-1998  
JO DU 6-11-1998

MEN  
DES A12

## Modification du règlement pédagogique

*Vu D. n° 56-931 du 14-9-1956 not. art. 170; D. n° 91-  
785 du 13-8-1991; A. du 15-2-1921; A. du 13-8-1991  
mod.; Avis du CNESER du 19-10-1998*

**Article 1** - Le règlement pédagogique de l'École supérieure de commerce de Nantes est modifié conformément aux dispositions jointes au présent arrêté (1).

**Article 2** - La directrice de l'enseignement supérieur est chargée de l'exécution du présent

arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 octobre 1998  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,  
La directrice de l'enseignement supérieur  
Francine DEMICHEL

*(1) Ce règlement pédagogique peut être consulté auprès de  
l'École supérieure de commerce de Nantes, 8, route de la  
Jonelière, BP 72, 44003 Nantes cedex.*

# ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

BOURSES

NOR : MENC9802897N  
RLR : 573-1

NOTE DE SERVICE N°98-222  
DU 12-11-1998

MEN  
DRIC B3

## Bourses de stage en entreprise pour les élèves des sections de technicien supérieur

*Réf. : D. n° 95-665 du 9-5-1995 mod. ; A. du 7-8-1991 ;  
A. du 10-6-1994*

*Texte adressé aux recteurs ; aux vice-recteurs ; aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale ; aux délégués académiques à l'enseignement technique ; aux inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux proviseurs des lycées ; aux chefs d'établissements privés sous contrat d'association*

■ Dans le cadre des actions d'ouverture internationale menées dans les établissements scolaires, notamment dans le domaine des enseignements technologiques et de la formation professionnelle, il a été décidé de développer la participation des élèves à des stages en entreprise dans un pays de l'Union européenne.

À cet effet, au titre de l'année scolaire 1997-1998, 1240 bourses de stage en entreprise dans un pays de l'Union européenne, d'un montant de 3000 francs chacune, sont offertes aux élèves préparant un brevet de technicien supérieur, dans les domaines tertiaire et industriel (1ère, 2ème année ou éventuellement 3ème année).

Les objectifs visés sont notamment :

- d'apporter aux jeunes un complément de connaissances, en les familiarisant avec les contraintes de la vie professionnelle, de les initier aux caractéristiques du marché du travail européen,
- de développer leur aptitude à pratiquer les langues étrangères,
- de faire connaître dans les pays de l'Union européenne les formations conduisant au BTS

ainsi que le niveau de compétence auquel correspond ce diplôme.

I - Conditions de recevabilité des candidatures

Tous les élèves des établissements scolaires publics et privés sous contrat d'association inscrits dans des sections de techniciens supérieurs sont susceptibles d'être concernés.

Le stage s'effectuera en 1998-1999, dans un pays de l'Union européenne. Il se déroulera en langue étrangère, et l'unité d'accueil sera une entreprise à caractère industriel ou commercial répondant aux critères prévus par l'arrêté de création du BTS préparé par l'élève.

II - Recherche du stage

L'élève prendra les contacts et entreprendra les démarches nécessaires à la recherche d'un stage dans une entreprise étrangère. Le chef d'établissement et l'ensemble de l'équipe pédagogique apporteront au candidat leur appui en utilisant leur expérience en matière de stages ainsi que les relations qu'ils auront établies avec des entreprises et des établissements scolaires étrangers, notamment dans le cadre d'appariements. Ils l'aideront également à définir avec précision des objectifs et un contenu de stage qui soient cohérents avec sa formation. Ils veilleront enfin à ce que le suivi pédagogique du stagiaire soit assuré à distance pendant la durée de son séjour à l'étranger.

III - Composition du dossier de candidature

Les dossiers de candidature constitués dans les

établissements comprendront pour chacun d'entre eux :

- 1) une lettre du candidat présentant les objectifs du stage,
- 2) une fiche pédagogique sur le modèle placé en annexe 3,
- 3) une copie de la convention de stage signée entre l'établissement scolaire et l'entreprise étrangère (cf. circulaire du 30 octobre 1959),
- 4) une attestation d'affiliation à la sécurité sociale et de couverture des risques du stage,
- 5) une attestation d'assurance complémentaire pour les risques non couverts par la sécurité sociale.

L'Association française pour le développement de l'enseignement technique, 178, rue du Temple, 75003 Paris, en liaison avec une compagnie d'assurance, propose pour ces risques une police type à un prix collectif. Celle-ci pourra être souscrite et réglée directement par l'élève auprès de l'AFDET au minimum trois semaines avant le départ en stage.

#### IV - Transmission des candidatures

Le chef d'établissement adressera au rectorat **avant le 8 mars 1999**, délai de rigueur :

- la liste des candidats classés par ordre de mérite (cf. annexe 2),
- les dossiers de candidature des élèves.

Après cette date, le cas échéant, il communiquera au service académique concerné toutes les pièces et informations complémentaires, y compris les désistements, permettant de compléter les dossiers des élèves de son établissement.

#### V - Sélection des candidatures

Afin d'assurer une répartition équilibrée entre les différentes sections et une meilleure coordination avec les programmes communautaires, la sélection des candidats sera effectuée sous l'autorité du recteur, avec le concours du délégué académique à l'enseignement technique, des inspecteurs pédagogiques des disciplines tertiaires et industrielles concernées ainsi que du délégué académique aux relations internationales et à la coopération.

Les candidatures reçues seront classées par ordre de mérite. Il y aura lieu de s'assurer qu'aucun des stagiaires proposés ne bénéficie d'une bourse de stage en entreprise émanant d'autres organismes

(OFAJ, entreprises, fondations, etc), ou d'une aide financière dans le cadre de programmes européens. Par ailleurs, ces bourses, à caractère essentiellement pédagogique, ne sont pas cumulables avec les bourses de voyage prévues par la circulaire DESUP 86024 du 10 janvier 1986.

Les dossiers de candidature seront conservés par les recteurs qui adresseront à l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, pour le **12 avril 1999 au plus tard**, un tableau de classement récapitulatif selon le modèle joint en annexe.

Une liste complémentaire de candidatures classées par ordre de mérite sera également transmise par les académies.

Le nombre de bourses mises à la disposition de chaque rectorat est calculé au prorata des effectifs d'élèves inscrits au titre de l'année scolaire 1997-1998 dans les sections de techniciens supérieurs des établissements publics et privés sous contrat d'association de l'académie. Le tableau de répartition figure en annexe 1.

#### VI - Versement de la bourse

L'Association française pour le développement de l'enseignement technique versera le montant de ces bourses aux stagiaires retenus, sur présentation du certificat de stage remis par le responsable du stage à l'étranger et contresigné par le proviseur.

#### VII - Évaluation

En vue de l'évaluation de cette opération pour 1998-1999, je vous saurais gré de bien vouloir m'adresser, **avant le 30 juillet 1999**, vos remarques et propositions sur les objectifs de ces stages et la procédure utilisée.

Je vous remercie d'assurer une large information sur les possibilités qu'offrent ces bourses à des élèves de sections de techniciens supérieurs désireux d'enrichir leur formation par un stage dans une entreprise étrangère.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et par délégation,

Le délégué aux relations internationales et à la coopération  
Albert PRÉVOS

# Annexe 1

RÉPARTITION PAR ACADÉMIE DES BOURSES DE STAGE EN ENTREPRISE DANS UN PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LES ÉLÈVES DES SECTIONS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS - APPEL D'OFFRES 1998-1999

ACADÉMIES	NOMBRE DE BOURSES ATTRIBUÉES
Aix-Marseille	55
Amiens	42
Besançon	25
Bordeaux	49
Caen	26
Clermont-Ferrand	26
Corse	10
Créteil	69
Dijon	33
Grenoble	52
Guadeloupe	8
Guyane	2
Lille	111
Limoges	15
Lyon	53
Martinique	11
Montpellier	36
Nancy-Metz	48
Nantes	72
Nice	24
Orléans-Tours	48
Paris	74
Poitiers	30
Reims	27
Rennes	66
Réunion	18
Rouen	31
Strasbourg	36
Toulouse	49
Versailles	74
Nouvelle-Calédonie	10
Polynésie française	10
TOTAL	1 240



# Annexe 2

Académie :

NOM, PRÉNOM DES CANDIDATS	NOM DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (ADRESSE COMPLÈTE)	SECTION ET ANNÉE DE BITS	ENTREPRISE INDUSTRIELLE OU COMMERCIALE D'ACCUEIL (NOM ET VILLE)	PAYS	DATES DE DÉBUT ET DE FIN DE STAGE	LE RECTORAT EST EN POSSESSION	
						DE LA CONVENTION DE STAGE (OUI/NON)	DU DOSSIER DE L'ÉLÈVE (OUI/NON)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
etc.							

À retourner dûment complété, en double exemplaire, à monsieur le président de l'AFDET, 178, rue du Temple, 75003 Paris avant le 14 avril 1999.

Joindre une liste complémentaire d'une quinzaine de candidats.

NOTA - les fonds de dossiers seront conservés par le rectorat.

RAPPEL - Les stages doivent obligatoirement se dérouler en langue étrangère dans un pays de l'Union européenne. À titre exceptionnel, les dossiers des étudiants des DOM-TOM effectuant des stages dans d'autres pays seront recevables.

## Annexe 3

BOURSE DE STAGE EN ENTREPRISE DANS UN PAYS DE L' UNION EUROPÉENNE  
ANNÉE 1998-1999

### FICHE PÉDAGOGIQUE

NOM : .....  
PRÉNOM : .....  
DATE DE NAISSANCE: .....  
INTITULÉ DU BTS : .....  
INSCRIPTION EN  1ère année\*  2ème année\*\*  3ème année  
LIEU DE STAGE :  
Entreprise : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Branche professionnelle : .....

Avis du professeur de la matière technique dominante :

Avis éventuel d'un autre professeur :

*\* Pour les élèves de 1ère année, joindre à cette fiche une copie du bulletin du 1er semestre 1998-1999.*

*\*\* Pour les élèves de 2ème et de 3ème années, joindre à cette fiche une copie des bulletins du 2ème semestre 1997-1998 et du premier semestre 1998-1999.*

Cachet de l'établissement

Visa du chef d'établissement

BACCALAURÉAT

NOR : MENE9802782V  
RLR : 543-1b

AVIS DU 8-11-1998  
JO DU 8-11-1998

MEN  
DESCO A6

## Inscription à certains baccalauréats professionnels session 1999

■ Les registres d'inscription seront clos le **vendredi 4 décembre 1998**, pour l'ensemble des baccalauréats professionnels mentionnés dans l'annexe ci-jointe.

Les registres d'inscription pour chacun des baccalauréats professionnels sont ouverts à la division des examens et concours de chaque rectorat d'académie.

Dans le cas où des dossiers d'inscription devront être acheminés par voie postale, ceux-ci seront expédiés, **au plus tard, à la date indiquée**, le cachet de la poste faisant foi.

Les informations relatives aux modalités d'inscription devront être demandées au service chargé d'enregistrer les candidatures qui fournira en outre, aux candidats, tous renseignements utiles sur ces examens.

### Annexe

- Carrosserie :
  - . option construction
  - . option réparation
- Commerce
- Comptabilité
- Construction - bâtiment gros œuvre
- Cultures marines
- Définition de produits industriels
- Énergétique :
  - . option A : installation et mise en œuvre des systèmes énergétiques et climatiques
  - . option B : gestion et maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Équipements et installations électriques
- Hygiène et environnement
- Industries de procédés
- Industries graphiques (impression)
- Industries graphiques (préparation de la forme imprimante)
- Logistique et transport :
  - . option exploitation des transports
  - . option logistique de distribution
- Maintenance automobile :
  - . option voitures particulières
  - . option véhicules industriels
  - . option bateaux de plaisance
  - . option motocycles
- Maintenance de l'audiovisuel électronique
- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés :
  - . option systèmes mécaniques automatisés
  - . option fabrication des pâtes, papiers, cartons
  - . option systèmes ferroviaires
- Maintenance des appareils et équipements ménagers et de collectivités
- Maintenance et exploitation des matériels agricoles, de travaux publics, de parcs et jardins
- Maintenance réseaux-bureautique-télématique
- Métiers de la sécurité :
  - . option police nationale
  - . option industries textiles
- Métiers de l'alimentation
- Mise en œuvre des matériaux :
  - . option matériaux céramiques
  - . option matériaux métalliques moulés
- Aéronautique :
  - . option mécanicien, systèmes-cellule
  - . option mécanicien, systèmes-avionique
- Aménagement - finition
- Artisanat et métiers d'art :
  - . option arts de la pierre
  - . option communication graphique
  - . option ébéniste
  - . option horlogerie
  - . option photographie
  - . option tapisserie d'ameublement
  - . option vêtement et accessoire de mode
- Bâtiment "étude de prix, organisation et gestion de travaux"
- Bâtiment : métal-aluminium-verre-matériaux de synthèse
- Bio-industries de transformation
- Bois-construction et aménagement du bâtiment

- Outillage de mise en forme des matériaux :
  - . option réalisation des outillages métalliques
  - . option réalisation des outillages non métalliques
- Pilotage de systèmes de production automatisée
- Plasturgie
- Productique bois
- Productique matériaux souples (textile, cuir, habillement)
- Productique mécanique :
  - . option usinage
  - . option décolletage
- Restauration
- Secrétariat
- Services (accueil, assistance, conseil)
- Structures métalliques
- Travaux publics
- Vente-représentation.

# P PERSONNELS

CNED

NOR : MENY9802843A  
RLR : 628-3ARRÊTÉ DU 29-10-1998  
JO DU 6-11-1998MEN  
CNED

## CAP des personnels techniques et ouvriers

*Vu D. n° 79-1228 du 31-12-1979 mod. par D. n° 86-254 du 25-2-1986 ; A. du 1-9-1980 ; PV de la CAP du 28-4-1998*

**Article 1** - L'article 3 de l'arrêté du 1er septembre 1980 susvisé est modifié comme suit :  
"Art. 3 - La commission administrative paritaire est constituée de deux sections distinctes, dont la composition est fixée ainsi qu'il suit :

SECTIONS	REPRÉSENTANTS	
	DE L'ADMINISTRATION	DU PERSONNEL
1 <sup>ère</sup> section Chefs d'atelier, contremaîtres et personnels assimilés aux techniciens de la RTF	1	1
2 <sup>ème</sup> section Personnels assimilés aux ouvriers entretien et ouvriers du livre de la défense nationale	2	2

**Article 2** - Le recteur d'académie, directeur général du Centre national d'enseignement à distance, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 octobre 1998  
Le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
Claude ALLÈGRE

# M OUVEMENT DU PERSONNEL

NOMINATIONS

NOR : MENA9802511D

DÉCRET DU 30-10-1998  
JO DU 5-11-1998

MEN  
DPATE B2

## Inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ Par décret du Président de la République en date du 30 octobre 1998, les inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale dont les noms suivent, sont nommés en la même qualité respectivement dans les départements ci-dessous désignés :

- Charente-Maritime (La Rochelle) : M. Pierre Leroux (département du Cantal à Aurillac), en remplacement de M. Robert Thomas appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er octobre 1998.

- Gironde (Bordeaux) : M. Claude Maeyens (département de l'Hérault à Montpellier), en remplacement de M. Jean-Marie Laureau appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

- Hérault (Montpellier) : M. Guy Coissard (département de la Seine-et-Marne à Melun), en remplacement de M. Claude Maeyens muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Indre-et-Loire (Tours) : M. Pierre Lacroix (Paris 1er degré), en remplacement de M. Gildas Machelot appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

- Meurthe-et-Moselle (Nancy) : M. Lucien Béatrix (département du Jura à Lons-le-Saunier), en remplacement de M. Jean-Claude Legras appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er octobre 1998.

- Hauts-de-Seine (Nanterre) : Mme Marie-Françoise Dubarry (département de la Savoie à

Chambéry), en remplacement de M. Jean Demars appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

- Seine-et-Marne (Melun) : M. Paul Schaeffer (département du Val-d'Oise à Cergy-Pontoise), en remplacement de M. Guy Coissard muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Val-d'Oise (Cergy-Pontoise) : M. Jean-Pierre Villain (département de la Vendée à la Roche-sur-Yon), en remplacement de M. Paul Schaeffer muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Vaucluse (Avignon) : M. Armand Burlin (département du Tarn à Albi), en remplacement de M. Henry Meynard, à compter du 1er septembre 1998.

- Vendée (La Roche-sur-Yon) : M. Bernard Javaudin (département de la Nièvre à Nevers), en remplacement de M. Jean-Pierre Villain muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Vienne (Poitiers) : Mme Armelle Moreau (département du Tarn-et-Garonne à Montauban), en remplacement de M. Jacques Auliard appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er octobre 1998.

- Vosges (Épinal) : M. Philippe Hemez (département de l'Aveyron à Rodez), en remplacement de M. Gérard Aveline appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

Les inspecteurs d'académie adjoints dont les noms suivent sont nommés inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale dans les départements ci-dessous désignés :

- Aveyron (Rodez) : M. Jean-Charles Cayla (département de la Gironde à Bordeaux), en

remplacement de M. Philippe Hemez muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Cantal (Aurillac) : M. Jean-Louis Lobstein (département du Bas-Rhin à Strasbourg), en remplacement de M. Pierre Leroux muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Cher (Bourges) : Mme Marie-Noëlle Lejeune (département de l'Essonne à Évry), en remplacement de M. Pascal Jardin appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er septembre 1998.

- Indre (Chateauroux) : Mme Marie-Claude Le Coz (département des Hauts-de-Seine à Nanterre), en remplacement de M. Philippe Camus appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er septembre 1998.

- Nièvre (Nevers) : M. Dominique Tresgots (département de l'Oise à Beauvais), en remplacement de M. Bernard Javaudin muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand) : M. Paul Jacques Guiot (département de la Seine-Maritime à Rouen), en remplacement de M. Jean Touron appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

- Savoie (Chambéry) : M. Jean-Louis Albertini (département de la Martinique à Fort-de-France), en remplacement de Mme Marie-Françoise Dubarry mutée, à compter du 1er octobre 1998.

- Tam (Albi) : M. Dominique Muller (département des Bouches-du-Rhône à Marseille), en

remplacement de M. Armand Burlin muté, à compter du 1er septembre 1998.

- Tarn-et-Garonne (Montauban) : M. Bernard Lelouch (département des Alpes-Maritimes à Nice), en remplacement de Mme Armelle Moreau mutée, à compter du 1er octobre 1998.

- Haute-Vienne (Limoges) : M. Rémy Sueur (département de l'Hérault à Montpellier), en remplacement de M. Lucien Renversez appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1er octobre 1998.

Les inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie dont les noms suivent sont nommés inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, respectivement dans les départements ci-dessous désignés :

- Haute-Corse (Bastia) : M. Gilles Amat (détaché auprès du ministère des affaires étrangères), en remplacement de M. Jean-Pierre Meullenet appelé à d'autres fonctions, à compter du 1er septembre 1998.

- Jura (Lons-le-Saunier) : M. Jean Peccatte (directeur de l'enseignement à Mayotte), en remplacement de M. Lucien Béatrix muté, à compter du 1er octobre 1998.

- Paris (1er degré) : M. Jean-Pierre Delaubier (détaché auprès du ministère des affaires étrangères à Madrid), en remplacement de M. Pierre Lacroix muté, à compter du 1er octobre 1998.

## NOMINATIONS

NOR : MENA9802589D

DÉCRET DU 4-11-1998  
JO DU 6-11-1998

MEN  
DPATE B2

## Inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

■ Par décret du Président de la République en date du 4 novembre 1998, les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale dont les noms suivent, sont nommés en la même qualité respectivement dans les départements ci-dessous désignés :

- Loire-Atlantique (Nantes) : M. Jean-Charles Ringard (remplacement de la Manche à Saint-Lô), en remplacement de M. Gérard Blier appelé à faire valoir ses droits à une pension de

retraite, à compter du 1er octobre 1998.

- Manche (Saint-Lô) : M. Roger Chudeau (département de l'Allier à Moulins), en remplacement de M. Jean-Charles Ringard muté, à compter du 1er octobre 1998.

L'inspecteur d'académie adjoint dont le nom suit est nommé inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'éducation nationale dans le département ci-dessous désigné :

- Allier (Moulins) : M. Jean-Louis Robert (département du Nord à Lille), en remplacement de M. Roger Chudeau muté, à compter du 1er octobre 1998.

NOMINATION	NOR : MENA9802619D	DÉCRET DU 4-11-1998 JO DU 6-11-1998	MEN DPATE B2
------------	--------------------	--	-----------------

## Inspecteur d'académie adjoint

■ Par décret du Président de la République en date du 4 novembre 1998, M. Jean-Luc Benefice,

inspecteur pédagogique régional-inspecteur d'académie, est nommé inspecteur d'académie adjoint de la Seine-Saint-Denis à compter du 1er septembre 1998.

NOMINATION	NOR : MENA9802809A	ARRÊTÉ DU 29-10-1998 JO DU 6-11-1998	MEN DPATE B2
------------	--------------------	---	-----------------

## Jury du concours des IPR-IA session 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du

29 octobre 1998, M. Jacques Senecat, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours de recrutement des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie (session de 1999).

NOMINATION	NOR : MENA9802201A	ARRÊTÉ DU 4-8-1998 JO DU 3-9-1998	MEN DPATE A3
------------	--------------------	--------------------------------------	-----------------

## Jury du concours des IEN session 1999

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date

du 4 août 1998, M. Paul Ricaud-Dussarget, inspecteur général de l'éducation nationale, est nommé président du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale (session de 1999).

NOMINATION	NOR : MENA9802924A	ARRÊTÉ DU 12-11-1998	MEN DPATE B2
------------	--------------------	----------------------	-----------------

## Directeur du CRDP de l'académie de Poitiers

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie en date du 12 novembre 1998, M. Jean-Louis Durpaire,

inspecteur pédagogique-inspecteur d'académie, est nommé et détaché dans l'emploi de directeur du centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Poitiers pour une période de 3 ans à compter du 1er octobre 1998.

TITULARISATION	NOR : MENP9802920A	ARRÊTÉ DU 26-10-1998	MEN - DPE MES
----------------	--------------------	----------------------	------------------

## Maître de conférences des universités-praticien hospitalier

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, de la ministre de l'emploi et de la solidarité et du secrétaire d'État à la santé en date du 26 octobre 1998, Mme Christine Aznar, maître de conférences des universités-praticien hospitalier

stagiaire en parasitologie et mycologie, affectée au centre hospitalier et universitaire de Fort-de-France (université des Antilles-Guyane), (fonctions hospitalières localisées dans le laboratoire de biologie polyvalente du centre hospitalier de Cayenne) est titularisée à compter du 1er septembre 1998.  
(Emploi n° 452 MC-PH 0309).



NOMINATIONS

NOR : MENS9802865X

ELECTION DU 21-9-1998

MEN  
DES

## CNESER statuant en matière disciplinaire

■ Conformément aux articles 1, 2 et 5 du décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990 modifié relatif au CNESER statuant en matière disciplinaire :

- M. Claude Roche a été élu conseiller suppléant de la juridiction par les membres titulaires et suppléants du CNESER - professeurs des universités et personnels assimilés - en remplacement de M. Jean-Louis Charlet, ex-membre suppléant du CNESER statuant en matière disciplinaire devenu titulaire à la place de M. Richard Ogolnik.

- Mme Évelyne Huguet a été élue conseiller suppléant de la juridiction par les membres titulaires et suppléants du CNESER - maîtres de conférences et personnels assimilés - en remplacement de M. Alain Lanavere, ex-membre suppléant du CNESER statuant en matière disciplinaire devenu titulaire à la place de Mlle Simone Bailly.

■ Conformément aux articles 1 et 2 du décret n° 90-1011 du 14 novembre 1990 modifié relatif au CNESER statuant en matière disciplinaire, quatre étudiants titulaires et quatre étudiants suppléants ont été élus membres de la juridiction disciplinaire parmi les représentants titulaires et suppléants des étudiants du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :

### Titulaires

- Mlle Capucine Edou
- M. Philippe Bachschmidt
- M. Vincent Cuvilliers
- M. Serge Da Silva

### Suppléants

- M. François Carbonnel
- M. David Henrard
- M. Florian Jacquemard
- M. Xavier Vuillaume.

# I NFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCE  
DE FONCTIONS

NOR : MENS9802794V

AVIS DU 5-11-1998  
JO DU 5-11-1998

MEN  
DES A12

## D irecteur de l'École supérieure des procédés électroniques et optiques

■ Les fonctions du directeur de l'École supérieure des procédés électroniques et optiques, école interne à l'université d'Orléans (décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985 modifié), sont déclarées vacantes à compter du 1er janvier 1999.

Conformément aux dispositions de l'article 33 de la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois, sur proposition du conseil d'administration, par arrêté du ministre

chargé de l'enseignement supérieur.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront parvenir, **dans un délai de trois semaines** à compter de la date de parution du présent avis au Journal officiel de la République française, au président de l'université d'Orléans, château de la Source, BP 6749, 45067 Orléans cedex 2. Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction de l'enseignement supérieur, service des contrats et des formations, sous-direction des certifications supérieures et de la professionnalisation, bureau des écoles d'ingénieurs, bureau DES A12, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

VACANCE  
DE FONCTIONS

NOR : MENS9802795V

AVIS DU 6-11-1998  
JO DU 6-11-1998

MEN  
DES A12

## D irecteur de l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse

■ Les fonctions du directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Mulhouse sont déclarées vacantes à compter du 19 novembre 1998.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 86-640 du 14 mars 1986, le directeur est nommé par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après avis du conseil d'administration. Il est choisi parmi les personnes qui ont vocation à

enseigner dans l'école.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront parvenir, **dans un délai de trois semaines** à compter de la date de parution du présent avis au Journal officiel de la République française, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction de l'enseignement supérieur, service des contrats et des formations, sous-direction des certifications supérieures et de la professionnalisation, bureau des écoles d'ingénieurs, bureau DES A12, 61-65, rue Dutot, 75732 Paris cedex 15.

VACANCE  
DE POSTE

NOR : MENA9802923V

AVIS DU 12-11-1998

MEN  
DPATE B2

## CSAIO-DRONISEP de l'académie de la Guadeloupe

■ Le poste de chef du service académique d'information et d'orientation (CSAIO), délégué régional de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions de l'académie de la Guadeloupe est vacant.

Au nom du recteur, le CSAIO suit le fonctionnement des services de l'orientation. Il dirige la délégation régionale de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (DRONISEP). À ce titre, il a pour rôle de favoriser dans l'académie l'information sur les enseignements et les professions en vue de l'orientation des élèves, des étudiants et des adultes. Il participe notamment à l'analyse des fonctions et de l'évolution des qualifications. Il est, en outre, l'ordonnateur secondaire de la délégation régionale de l'ONISEP. Il s'agit d'un poste ouvert aux personnels titulaires

de catégorie A, appartenant aux corps d'inspection, d'enseignement et d'encadrement du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

Les candidatures éventuelles accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir par la voie hiérarchique, revêtues de l'avis du recteur, au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels d'encadrement, bureau des inspecteurs pédagogiques régionaux-inspecteurs d'académie, DPATE B2, 142, rue du Bac, 75007 Paris, **au plus tard trois semaines** après la présente publication.

Par ailleurs, une copie de cette candidature devra être adressée au recteur de l'académie de la Guadeloupe, Grand-Camp La Rocade, 97166 Abymes.

VACANCES  
DE POSTES

NOR : MENP9802790V

AVIS DU 5-11-1998  
JO DU 5-11-1998

MEN  
DPE D1

## Postes à l'École nationale des chartes et à l'École pratique des hautes études

■ Les emplois de maître de conférences de l'École pratique des hautes études et de l'École nationale des chartes figurant ci-dessous sont déclarés vacants :

- 1 - École nationale des chartes**
  - Sciences de l'information et de la communication : 0187
- 2 - École pratique des hautes études**
  - Sociologie des religions et de la laïcité : 0234.

Les candidatures devront être adressées **dans un délai d'un mois**, à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel (le cachet du bureau postal expéditeur faisant foi), au chef de l'établissement concerné :

- École nationale des chartes, 19, rue de la Sorbonne, 75005 Paris,
- École pratique des hautes études, 45-47, rue des Écoles, 75005 Paris.

Chaque candidature devra être accompagnée d'un exposé des titres et travaux du candidat.

VACANCE  
DE POSTE

NOR : MENA9802900V

AVIS DU 12-11-1998

MEN  
DPATE B1

## CASU à Toulouse

■ Le poste de conseiller d'administration scolaire et universitaire, chef de la division des

examens et concours sera vacant le 1er février 1999.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérar-

chique dans les 15 jours qui suivent la date de la présente publication au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et

universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures devra être expédié directement au bureau DPATE B1 ainsi qu'à monsieur le recteur de l'académie de Toulouse, place St-Jacques, 31073 Toulouse cedex.

VACANCES  
DE POSTES

NOR : MENY9802929V

AVIS DU 12-11-1998

MEN  
INRP

## P ostes à l'INRP

Poste au détachement de maître de conférences ou professeur des universités de 2ème classe à l'INRP, site de Paris

### Profil : didactique des langues

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999 (emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un professeur des universités (2ème classe) ou à un maître de conférences en activité.

Ce candidat devra contribuer au développement d'un programme de recherche en didactique dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes aux différents niveaux (école, collège, lycée).

Ce programme prend fortement en compte une "perspective interlangue" très ouverte.

Le poste est rattaché au département "Didactique des disciplines". Il sera implanté sur le site de l'INRP Paris, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de professeur des universités de 2ème classe ou de maître de conférences à l'INRP, site de Paris

### Profil : diffusion de la recherche en éducation

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999

(emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un professeur des universités (2ème classe) ou à un maître de conférences en activité.

Les travaux du candidat attesteront de son aptitude à appréhender de manière large et synthétique le champ de la recherche en éducation. Cet enseignant-chercheur sera amené notamment à exercer la fonction de rédacteur en chef de la Revue française de pédagogie et à démontrer son intérêt pour l'expression éditoriale de la recherche ainsi que les questions de diffusion et transfert des connaissances.

Les qualités rédactionnelles et d'écriture requises par le travail éditorial seront prises en compte, ainsi que les capacités de communication et de travail en équipe du candidat.

Le poste est rattaché au département "Ressources et communication". Il sera implanté sur le site de l'INRP Paris, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de maître de conférences ou professeur des universités de 2ème classe à l'INRP, site de Paris

### Profil : didactique des sciences

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999, (emploi susceptible d'être créé) pour une durée

de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un professeur des universités (2ème classe) ou à un maître de conférences en activité.

Ce candidat, spécialisé dans la didactique des sciences devra contribuer au développement d'un programme de recherche sur l'enseignement des sciences, et en particulier, des sciences physiques et expérimentales à l'école, au collège et au lycée. Il fera le lien entre les milieux scientifiques, le milieu scolaire et les équipes de recherche associées à l'INRP. Il participera à la réflexion scientifique, à l'accompagnement de l'opération "La main à la pâte". Le poste est rattaché au département "Didactique des disciplines". Il sera implanté sur le site de l'INRP Paris, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 5230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de professeur des universités de 2ème classe ou de maître de conférences à l'INRP, site de Lyon

### **Profil : évaluation des institutions et des pratiques scolaires**

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999 (emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un professeur des universités (2ème classe) ou à un maître de conférences en activité.

Dans un premier temps, le candidat retenu aura à participer au travail d'impulsion, d'accompagnement et d'évaluation de "l'expérimentation primaire" dont l'INRP est chargé depuis la rentrée scolaire 1998, en application de "La charte pour bâtir l'école du XXI<sup>e</sup> siècle".

Plus généralement, il s'agira de travailler sur les outils d'évaluation des pratiques, en particulier

dans le domaine de l'innovation scolaire.

Les compétences requises se situent dans le champs de la pédagogie et de la sociologie de l'éducation et, plus précisément, dans les domaines suivants : études des pratiques d'enseignement et des modalités d'organisation du travail des élèves, étude et évaluation du fonctionnement des établissements scolaires, dans le cadre d'une approche qualitative et quantitative des sources d'échec et d'inégalité à l'école.

Seront particulièrement appréciées une bonne connaissance des obstacles sociaux et cognitifs qui freinent, sur le terrain, la démocratisation effective du système éducatif, ainsi qu'une capacité à interroger les interprétations locales des objectifs nationaux.

Le poste est rattaché au département "Politiques, pratique et acteurs de l'éducation" et, en son sein, à l'unité de recherche du CRESAS. Il sera implanté sur le site de l'INRP, Lyon, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de professeur des universités de 2ème classe ou de maître de conférences à l'INRP, site de Lyon

### **Profil : histoire et philosophie des pédagogies**

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999 (emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un professeur des universités (2ème classe) ou à un maître de conférences en activité.

Le candidat aura la responsabilité d'engager la réflexion sur la constitution au sein de l'INRP d'un département "Philosophie et pédagogie". Il devra contribuer à explorer et à structurer un champ de recherche avec le double souci de

constituer au sein de l'institut une mémoire spécifique en matière d'histoire des doctrines pédagogiques et d'animer un travail de recherche philosophique sur la pédagogie, le statut de son discours et la nature de ses projets. Par ailleurs, il devra contribuer, avec d'autres enseignants-chercheurs, à l'organisation d'un débat rigoureux sur les questions éducatives et pédagogiques, rechercher les meilleurs supports pour favoriser ce débat et y participer.

Le poste est rattaché au département "Philosophie et pédagogie" en préfiguration, département qui sera géré jusqu'à sa constitution par le département "Ressources et communications". Il sera implanté sur le site de Lyon, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à Mr le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de maître de conférences à l'INRP, site de Lyon

### **Profil : valorisation et transfert de la recherche en éducation**

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999 (emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement une fois, un poste au détachement à un maître de conférences en activité.

Le candidat contribuera à la mission de valorisation des résultats de la recherche auprès de différents publics (chercheurs, formateurs d'enseignants), à la définition de la politique d'information sur l'actualité de la recherche.

L'activité de recherche pour ce poste se développera autour de l'analyse des processus de communication documentaire et de diffusion, ainsi que du transfert des résultats de la recherche en éducation.

Le poste est rattaché au département "Ressources et communication". Il sera

implanté sur le site de l'INRP, Lyon, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

Poste au détachement de maître de conférences à l'INRP, site de Paris

### **Profil : histoire des disciplines littéraires**

L'INRP ouvre à partir du 1er janvier 1999 (emploi susceptible d'être créé) pour une durée de cinq ans renouvelable éventuellement en une seule fois, un poste au détachement à un maître de conférences de 1ère classe en activité.

Cet enseignant-chercheur devra contribuer au programme d'activités du service d'histoire de l'éducation. Ce programme inclut l'élaboration d'instruments de travail et de recherche (édition de recueils de textes officiels, guides de sources, élaboration de répertoires, de dictionnaires ou de banques de données...) destinés aux chercheurs en sciences humaines et sociales ou aux formateurs travaillant sur l'histoire des disciplines d'enseignement. Dans ce programme d'activités, il sera plus particulièrement responsable de recherches portant sur l'histoire d'une ou plusieurs disciplines littéraires, telles que le français ou l'histoire.

Le poste est rattaché au département "Mémoire de l'éducation". Il sera implanté sur le site de l'INRP Paris, mais son titulaire aura vocation à travailler en réseau avec l'ensemble des équipes intégrées et associées à l'INRP sur les questions le concernant.

Les personnels intéressés sont invités à adresser leur candidature en double exemplaire, l'un par voie directe, l'autre par voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, à monsieur le directeur de l'INRP, 29, rue d'Ulm, 75230 Paris cedex 05, dans les trente jours qui suivent la parution du présent avis au Bulletin officiel.

# CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

PROGRAMME DES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES \*  
PRÉVUES SUR " LA CINQUIÈME " du 30 novembre au 4 décembre 1998

## LUNDI 30 NOVEMBRE

### 9H55 - 10H10 - GALILÉE

(cycle 3)

#### HISTOIRE

Cette série propose :

PARIS AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

#### Palais Royal

Au siècle des Lumières, les rois ne résident plus à Paris mais à Versailles, cependant la capitale ne cesse de s'agrandir, d'être embellie, pour devenir la ville la plus prestigieuse d'Europe. Le Palais Royal raconte, à sa façon, l'histoire de Paris à cette époque.

#### L'horloge marine

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les progrès de la mécanique de précision permettent de fabriquer des chronomètres capables de mesurer le temps sans se dérégler. Sur les navires, avec ces chronomètres, appelés horloges marines, les marins peuvent faire le point et connaître leur position par rapport à la longitude.

### 10H15 - 10H45 - LA PREUVE PAR CINQ

(collège, lycée, tout public)

#### LES DOM-TOM

Sur ce thème, Camille Darsières aborde le sujet du jour :

#### LE MELTING POT

à partir des documents suivants :

#### La Réunion, île planète.

#### D'un fleuve à l'autre.

## MARDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE

### 9H55 - 10H10 - GALILÉE

(collège)

#### FRANÇAIS-THÉÂTRE

Cette série propose :

#### AFFAIRE

#### D' ARGUMENTS

#### Figaro l'insolent

Il ne suffit pas d'avoir des idées ou des opinions, encore faut-il s'appuyer sur des arguments solides, c'est-à-dire clairs et bien construits. Comment Figaro s'y prend-il pour intervenir en faveur de ses pairs, bravant par son habileté tous les pièges d'une société dont Beaumarchais dresse un portrait satirique ? C'est le sujet du "Mariage de Figaro".

### 10H15 - 10H45 - LA PREUVE PAR CINQ

(collège, lycée, tout public)

#### LES DOM-TOM

Sur ce thème, Camille Darsières aborde le sujet du jour :

#### ATOUTS

#### ET FAIBLESSES

à partir des documents suivants :

#### La banane martiniquaise.

#### Les dessous d'Ariane.

## MERCREDI 2 DÉCEMBRE

### 8H15 - 8H41 - C'EST

#### NOTRE TOUR

#### LA TÊTE À TOTO

(cycle 1 - deux à cinq ans)

Chaque semaine, dix chiffres - marionnettes, artistes de cirque, interprètent l'histoire du jour précédée de quatre intermèdes. Aujourd'hui : "La lampe magique".

#### Album : "Si la lune pouvait parler" - Musiques du monde,

une série qui évoque la vie quotidienne d'un pays par le truchement d'un instrument de musique, aujourd'hui :

La kaval (Bulgarie) - Histoires à écouter, une série d'animation, sans parole, qui présente chaque semaine, une histoire à regarder en ouvrant bien les oreilles et ce jour, c'est : La mer - Le p'tit bonhomme Jacob, une série d'animation sans parole qui, chaque semaine, propose une nouvelle aventure, aujourd'hui : Le train.

\* Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.

## JEUDI 3 DÉCEMBRE

### 9H55 - 10H10 - GALILÉE

(collège)

#### DES PHÉNOMÈNES ET DES HOMMES

La série physique-chimie propose : PLASTIQUE, MAIS PRESQUE

#### Labo : L'invasion des polymères

Les matières plastiques naturelles ou synthétiques sont toutes construites de la même façon, ce sont des polymères et ils nous envahissent ! C'est pourquoi les chercheurs tentent de comprendre leurs propriétés plastiques et de savoir comment les rendre plus "biodégradables".

#### Expérience : Les aventures

#### de Victor-Hector.

#### Mon pantalon est...

De quoi sont faites ces bretelles en caoutchouc qui rétrécissent - au lieu de s'allonger - après avoir été chauffées ?

### 10H15 - 10H45 - LA PREUVE PAR CINQ

(collège, lycée, tout public)

#### LES DOM-TOM

Sur ce thème, Camille Darsières aborde le sujet du jour :

#### LA FRANCE

#### SI LOIN SI PROCHE

à partir des documents suivants :

#### Confrontations

#### en Nouvelle-Calédonie.

#### Polynésie, derrière le rêve.

## VENDREDI 4 DÉCEMBRE

### 9H55 - 10H10 - GALILÉE

(collège)

#### PAYS, PAYSAGES

La série géographie propose :

#### PARIS, LA CONQUÊTE

#### DE L'OUEST

#### La Défense, le défi

Paris s'étend toujours plus à l'ouest en prolongeant l'axe historique est-ouest qui part de la Cour du Louvre et trouve provisoirement son terme à l'Arche de la Défense. Cette extension n'est pas encore achevée et marque la volonté de faire de Paris l'une des premières capitales européennes. En 1958, naissait des terrains vagues de Nanterre, le CNIT, premier édifice d'une ville presque entièrement dédiée aux affaires. Quelle est, aujourd'hui, la vie à la Défense ?

### 10H15 - 10H45 - LA PREUVE PAR CINQ

(collège, lycée, tout public)

#### LES DOM-TOM

Sur ce thème, Camille Darsières aborde le sujet du jour :

#### ÉNERGIE

#### D'UNE CULTURE

à partir des documents suivants :

#### Raphaël Confiant, portrait

#### d'un île.

#### Zouk et Ti-Bois.

N.B. : Ces programmes sont présentés et analysés dans *Télescope*, revue du CNDP.  
Pour plus d'informations : 36 15 CNDP et aussi sur Internet : <http://www.cndp.fr>